

ARTS APPLIQUÉS & CULTURES ARTISTIQUES LYCÉE PROFESSIONNEL

I – L'ENSEIGNEMENT DES ARTS APPLIQUÉS ET DE CULTURES ARTISTIQUES

Cet enseignement, qui relève du domaine général, bénéficie d'un horaire propre et concerne tous les élèves en formation préparant un certificat d'aptitude professionnelle ou un baccalauréat professionnel. Dans le cas des diplômes à dominante ou à forte composante artistique qui visent un objectif professionnel en relation avec les arts appliqués, cet enseignement est complété par une formation artistique spécifique relevant de l'enseignement technologique et professionnel, dont les contenus sont définis dans le référentiel de certification de chaque spécialité. Ces deux enseignements artistiques, l'une généraliste et culturelle assurée à tous, et l'autre professionnalisant, réservées à certains CAP ou BAC, doivent être envisagées comme complémentaires.

Cet enseignement, comme les autres enseignements généraux, contribue à l'insertion sociale, culturelle et professionnelle des élèves en leur apportant des repères favorisant le développement d'attitudes responsables et autonomes autour de références et de langages communs.

L'enseignement artistique s'enrichit désormais d'une ouverture sur d'autres domaines artistiques et culturels dont témoigne la nouvelle appellation « arts appliqués et cultures artistiques ».

Quelle que soit l'une des deux parties constitutives du dispositif - « arts appliqués » ou « cultures artistiques » l'enseignement accorde la plus large part à la pratique, une pratique qui se veut créative et artistique, critique et culturelle.

II - LES PROGRAMMES ET LEUR MISE EN ŒUVRE

Les programmes sont des arrêtés ministériels publiés au Journal officiel (JO) de la République française puis au Bulletin officiel de l'Éducation nationale (BOEN). Ils sont téléchargeables sur :

- le site du ministère de l'éducation nationale : <http://www.education.gouv.fr/> rubrique « Bulletin officiel »
- le site ministériel *Eduscol* : <http://eduscol.education.fr/>
- le site académique de la discipline, *arts appliqués* : <http://www.arts-appliques.ac-versailles.fr/>

Ce sont les programmes avec leurs commentaires et les documents ressources (également mis en ligne sur *Eduscol*) qui, seuls, doivent servir de base à la construction des cours et à la définition des objectifs à atteindre.

Qu'est-ce qu'un programme ?

Un programme officiel est un contrat d'enseignement dont l'exécution engage le professeur vis-à-vis de l'institution qui l'emploie. Il n'énonce pas seulement les

thèmes d'études qui le composent, c'est-à-dire la culture qu'il convient de dispenser aux élèves. Aux connaissances proprement dites il ajoute les capacités et les méthodes à acquérir. Enfin, il indique au professeur une démarche à suivre ou des précisions pour la mise en œuvre.

Comment traiter le programme ?

Le professeur doit traiter **le programme et rien que le programme**. **La liberté pédagogique du professeur est réelle**. Elle consiste, par des choix appropriés, à rendre le programme accessible et profitable aux élèves. **Mais ces choix ne consistent pas à le réécrire ni à le soumettre à d'autres objectifs que ceux voulus par l'institution.**

Objectifs

Confortant les exigences du socle et en fonction des attendus du diplôme, les enseignements d'arts appliqués et cultures artistiques développent chez les élèves :

- la dimension citoyenne en encourageant l'autonomie et l'esprit d'initiative, l'ouverture aux autres et la capacité à travailler en équipe, le sens des responsabilités ;
- l'épanouissement personnel en élargissant les connaissances, en favorisant la construction d'une opinion personnelle, la formation du goût et de la sensibilité à travers le développement de la curiosité, de l'esprit critique, de la créativité, de l'expression et de l'aisance à communiquer ;
- l'acquisition de méthodes de travail dans le cadre d'une démarche expérimentale s'appuyant sur un raisonnement argumenté et rigoureux.

Par les moyens qui leur sont propres, c'est-à-dire ceux d'une pratique des arts appliqués conduisant à des productions valorisantes, les enseignements portent sur l'acquisition :

- de démarches analytiques s'appuyant sur la connaissance d'œuvres, d'artistes et de mouvements représentatifs de la création contemporaine comme du patrimoine, relevant de périodes historiques et d'espaces géographiques proches ou lointains ;
- de démarches créatives favorisant l'expression à travers une pratique d'exploration, d'investigation, de réalisation ;
- de la maîtrise des moyens d'expression, des techniques et des méthodes élémentaires impliqués dans toute démarche artistique.

Les enseignements d'arts appliqués et cultures artistiques, par leurs objectifs spécifiques, les méthodes pédagogiques qu'ils déploient et les compétences qu'ils développent chez les élèves, sont un des acteurs majeurs du projet d'établissement.

Mise en place de la démarche de création en arts appliqués

La démarche de création est au cœur même de l'enseignement des arts appliqués. Grâce à la mise en place de projets pédagogiques, l'élève découvre les processus et procédés de cette discipline rigoureuse : il explore le monde, expérimente des techniques et réalise un projet.

Du travail en cours avec les outils traditionnels (dessin, peinture, pastel etc.) en passant par des travaux sur poste informatique (infographie : PAO , DAO...), les choix sont vastes pour offrir des expériences variées, des réalisations qui concrétisent un projet qui se définit et mûrit jusqu'à l'aboutissement.

Les supports d'observation et d'étude affinent la perception du monde. L'élève y puisera, au fil des ans, sa propre expression, enrichira ses points de vue.

II. ARTS APPLIQUÉS ET TRANSVERSALITE

Le socle commun de connaissances et de compétences

Il définit ce que tout élève doit savoir à la fin de sa scolarité obligatoire et qui est indispensable pour « accomplir avec succès sa scolarité, poursuivre sa formation, construire son avenir professionnel et réussir en société »..

Plusieurs domaines de compétences du socle concernent la discipline : la maîtrise de la langue française, la maîtrise des techniques usuelles de l'information et de la communication, la culture humaniste, les compétences sociales et civiques, l'autonomie et l'initiative des élèves.

Le texte du socle, le livret personnel de compétences de l'élève ainsi que des documents nécessaires à leur emploi sont disponibles sur *Eduscol* à la rubrique : « socle commun » <http://eduscol.education.fr/pid23410/le-socle-commun-de-connaissances-et-de-competences.html>

L'Histoire des arts

Composante naturelle de la discipline « arts appliqués et cultures artistiques », l'histoire des arts irrigue l'ensemble du programme. Chaque démarche créative en vue d'élaborer un projet, et en fonction de celui-ci, est adossée à la fréquentation et à l'étude des œuvres et des créateurs. L'approche sensible et cognitive des œuvres contribue à la construction d'une culture partagée, personnelle et ambitieuse, qui enrichit et vivifie les pratiques, les singularise.

L'enseignement de l'histoire des arts s'intègre naturellement au programme et permet de mieux atteindre les objectifs qui sont au fondement de la discipline : « appréhender son espace de vie », « construire son identité culturelle » et « élargir sa culture artistique ».

Un site académique est dédié à l'histoire des arts <http://www.hda.ac-versailles.fr>

Le développement durable

Le développement durable renouvelle l'enseignement de l'arts appliqués dans le champs *Appréhender son espace de vie*. Il est utile de se connecter sur <http://www.edd.ac-versailles.fr>

Une importante documentation est encore disponible sur le site *Eduscol*.

III - VOTRE ARRIVÉE DANS L'ÉTABLISSEMENT

Dès votre nomination, prenez contact par téléphone, pour prendre rendez-vous avec le chef d'établissement. Présentez-vous au chef d'établissement, il est votre interlocuteur et votre supérieur hiérarchique. Il vous aidera à connaître les personnes et les éléments clés de votre établissement d'exercice :

- Votre tuteur
- Les élèves que vous allez prendre en charge, le contexte social et économique de l'établissement.
- Les personnes qui travaillent dans l'établissement : l'équipe de direction, le personnel administratif, le personnel d'entretien, le personnel d'éducation, le documentaliste, le personnel d'orientation, le personnel médical et social et vos collègues enseignants.
- Les modalités de travail en équipe : concertation avec vos collègues enseignants (disciplinaire, pluridisciplinaire) mais aussi avec les autres personnels. Une rencontre dès que possible avec vos collègues vous permettra de vous intégrer rapidement.
- Les lieux : un plan des locaux vous aidera à vous repérer : salles de cours, salle des professeurs, CDI, bureau des conseillers d'éducation, reprographie...
- Les règles de fonctionnement, rythmes scolaires, règlement intérieur, horaires de fonctionnement, emplois du temps de vos élèves, périodes de conseils de classe, d'examens, modalités de contrôle d'absence, réunion professeurs/parents...

La préparation de vos premiers cours

Prenez bien en compte le niveau de formation. Ne cherchez pas à transmettre des connaissances et des savoir-faire de type universitaire : les élèves ne sont pas des étudiants spécialisés dans votre discipline.

La préparation d'une séquence pédagogique se déroule généralement en quatre étapes :

- Déterminer les objectifs d'apprentissages poursuivis (ces objectifs seront issus du référentiel du diplôme concerné ou du programme).
- Déterminer les actions d'enseignement pour y parvenir ;
- Organiser ces actions (choix du matériel, de la durée, du type de groupement, etc.) ;
- Spécifier les méthodes d'évaluation qui permettront de vérifier que les objectifs d'apprentissage ont bien été atteints.

Erreurs à éviter et conseils

- Le professeur doit être juste et constant dans ses exigences, les élèves y sont très sensibles. Par ailleurs, l'inactivité intellectuelle et l'ennui nuisent au bon climat de la classe et provoquent des conflits.
- Ne promettez jamais ce que vous ne pourrez pas tenir : ne « menacez » les élèves de sanctions qu'à condition de pouvoir les mettre à exécution. Tenez toujours vos engagements.
- Ne laissez jamais sortir de la classe un élève non accompagné.

V – SITE DE RÉFÉRENCES

Pédagogie

Adresse	Intitulé
GENERAL	
http://designetartsappliques.fr	Site National des arts appliqués
http://www.arts-appliques.ac-versailles.fr/article.php3?id_article=92	BO Socle commun
http://www.education.gouv.fr/cid2770/le-socle-commun-de-connaissances-et-de-competences.html	BO Socle commun
http://www.education.gouv.fr/cid52614/menh1012598a.html	BO Nouvelles compétences des maîtres
http://eduscol.education.fr/cid45674/enseignement-de-l-histoire-des-arts-a-l-ecole-au-college-et-au-lycee.html	Histoire des arts
http://eduscol.education.fr/histoire-des-arts/?feuilleCSS=firefox	Histoire des arts
http://www.education.gouv.fr/cid49356/mene0900818n.html	Histoire des arts
http://www.education.gouv.fr/cid207/la-scolarisation-des-eleves-handicapes.html	Scolarisation des élèves handicapés
PLP	
http://www.arts-appliques.ac-versailles.fr/article.php3?id_article=91	CCF CAP Grille d'évaluation
http://www.arts-appliques.ac-versailles.fr/spip.php?article307	CCF BAC Pro - Grille d'évaluation
http://www.education.gouv.fr/cid51640/mene1005120a.html	Modalités d'évaluation des arts appliqués et cultures artistiques
http://www.education.gouv.fr/bo/2004/39/MENP0402363N.htm	BO Certification complémentaire

Pédagogie de projets

Adresse	Intitulé
BULLETINS OFFICIELS	
http://www.arts-appliques.ac-versailles.fr/spip.php?article231	BAC PRO
http://www.education.gouv.fr/cid611/education-artistique-et-culturelle.html	BAC PRO
http://www.education.gouv.fr/cid50634/mene0925395a.html	CAP
http://media.education.gouv.fr/file/40/6/1406.pdf	Dossier éducation artistique
PARTENAIRES	
http://www.ile-de-france.culture.gouv.fr/	DRAC Ile de France
http://media.education.gouv.fr/file/40/6/1406.pdf	CARTE DES DAAC de France Délégation académique à l'éducation artistique et à l'action culturelle – Partenaire de projets et de sites
http://www2.cndp.fr/lesScripts/bandeau/bandeau.asp?bas=http://www2.cndp.fr/cndp_region/enregion/accueil.htm	CRDP
CONTACTS CREATEURS	
http://www.via.fr/fr/recherched.htm	VIA
http://www.o2france.com/	ECO-CONCEPTION : O2France

Ressources institutionnelles

Adresse	Intitulé
MUSEES	
http://www.cite-sciences.fr/fr/cite-des-sciences/	CITE DES SCIENCES
http://www.arts-et-metiers.net/	MUSEE DES ARTS ET METIERS
http://www.quaibranly.fr/	MUSEE DES ARTS PREMIERS - QUAI BRANLY
http://www.centrepompidou.fr/Pompidou/Accueil.nsf/tunnel?OpenForm	CENTRE GEORGES POMPIDOU
http://www.centrepompidou.fr/Pompidou/Pedagogie.nsf/DossiersPedagogique?OpenView&sessionM=4.3&L=1	Dossiers pédagogiques de Beaubourg
http://www.ateliers-creation.centrepompidou.fr/-Accueil-	Ateliers de la création
http://www.ircam.fr/	IRCAM
http://www.citechailot.fr/fr/	CITE DE L'ARCHITECTURE ET DU PATRIMOINE
http://www.lesartsdecoratifs.fr/	MUSEE DES ARTS DECORATIFS (A)
BIBLIOTHEQUES	
http://www.bnf.fr/fr/acc/x.accueil.html	BNF
POLES NATIONAUX DE RESSOURCES	
http://www.artsculture.education.fr/formatio/n/acces_carte.asp	Emplacement et spécificité des PNR (Pôles Nationaux de Ressources)
http://www.pole-education-environnement.org/	Pôle National de Ressources – Education à l'environnement pour un développement durable.
http://www.education.gouv.fr/botexte/bo020502/MENE0200883C.htm	BO Pôles nationaux de ressources artistiques et culturelles dans les régions

Bibliothèques / Médiathèque

Adresse	Intitulé
GENERAL	
http://monde.ccdmd.qc.ca/	CCDMD le monde en images
http://gallica.bnf.fr/	DOSSIERS GALLICA (BNF)
http://canal-educatif.fr/index.htm	CED
FILMS ET VIDEOS DIVERS	
http://www.ubu.com/film/	Artistes - (Anglais)
http://www.france5.fr/videos/	Documentaires France 5 -
http://www.arte.tv/fr/art-musique/journal-culture/261666.html	Reportages Arte en ligne -
http://www.metiersdart-artisanat.com/1-17853-La-galerie-d-exposition.php?galerie=5	Galerie d'exposition de la INMA (Institut National des Métiers d'Art)
MAGAZINES EN LIGNES Articles et vidéos sur le design – Actualités artistiques et culturelles)	
http://www.etapes.com/	Etapes -
http://www.cyberarchi.com/actus&dossiers/design/index.php?dossier=65	CyberArchi
http://www.designaparis.com/	Design à Paris
http://www.artravel.net/	Artravel
http://www.madeindesign.com/	Made in design
http://www.admirabledesign.com/	Admirable design
http://www.pixelcreation.fr/	Pixelcréation
http://www.trendsnow.net/	Trendsnow
CD-ROM	
http://www2.educnet.education.fr/sections/contenus/rip/les_produits_rip1750	Educnet enseigner avec le numérique
DOMAINES DE DESIGN	
http://www.ccdmd.qc.ca/?lang=fr	CCDMD Centre collégial de développement de matériel didactique
http://www.tribu-design.com/	Arts-Déco
http://www.placeaudeesign.com/	Site didactique et pédagogique - ENSCI
http://www.pubzagogo.com/	Pubs à gogo
http://www.culturepub.fr/	Site culture Pub
http://www.lalogotheque.com/fr/	Logothèque